

Madame, Monsieur

Depuis 2012, l'ANA - Conservatoire d'Espaces Naturels Ariège a mis en place, en lien avec l'ONF, EDF, les communes de Mijanès, d'Artigues, du Pla et des éleveurs du territoire, des actions de conservation des mouillères du Donezan (09).

Les sites concernés par ces actions sont les suivants :

- |                                                        |   |                           |
|--------------------------------------------------------|---|---------------------------|
| - Les mouillères du Pla                                | } | Plan de gestion 2020-2024 |
| - Les mouillères de la Bruyante                        |   |                           |
| - Les mouillères de Noubals                            |   |                           |
| - La tourbière du Riou Pla                             | → | Plan de gestion 2019-2023 |
| - La tourbière de Soucarat et le ruisseau de Pailhères | → | Intégration 2026          |

L'étude sur l'ancrage territorial des mouillères du Donezan, à laquelle les acteurs du territoire ont bien voulu contribuer lors d'entretiens, fera l'objet d'une présentation des résultats.

Je vous propose de participer à cette restitution qui sera l'occasion d'échanger sur le degré d'intégration locale et la qualité des rapports avec les acteurs partenaires de l'ANA-CEN Ariège.

**Le vendredi 26 septembre 2025 – 15h30 – Salle  
communale, Mijanès (09460)**

L'ordre du jour est le suivant :

- Rappel du contexte
- Restitution des résultats de l'enquête réalisée par Corentin Derderian, stagiaire de l'ANA-CEN Ariège
- Questions-discussions
- Poursuite des échanges lors d'un moment convivial

Merci encore de la coopération des enquêtés, du temps accordé et de la qualité des échanges qui ont permis de mener à bien ce travail.

Comptant sur votre venue, je vous prie de bien vouloir me confirmer votre présence et recevoir mes cordiales salutations.

Alexis Calard, responsable à l'ANA-CEN Ariège pour la co-gestion des sites des mouillères du Donezan.